UNE SEMAINE DE GRÈVE

en Russie

On nous communique une lettre venue de Russie qui nous dépeint la situation faite aux ouvriers des villes industrielles par la grève politique.

Cette lettre est envoyée à des parents, par un de ces compagnons établi à Taganrog, comme employé d'une usine métallurgique.

Taganrog est une ville de 40.000 habitants avec un port sur la Baltique.

Mardi

« Depuis 8 jours tous les trains sont arrêtés. Cela s'est fait sans bruit par le moyen des employés du chemin de fer qui sont partis du Comité socialiste. Ils ont envoyé deux délégués à chaque chef de gare pour leur intimer l'ordre de faire rentrer dans les dépôts toutes les locomotives à mesure qu'elles arriveraient. Les trains de voyageurs ont stoppé et les voyageurs sont pourris dans les gares aux frais de la Compagnie.

C'est vous dire quelle puissance a ce Comité et avec quelle discipline il est obéi. Pour arrêter tous les trains de l'Empire Russe d'une façon aussi catégorique, il faut que le coup ait été mûrement préparé.

Les conséquences sont terribles : Plus de service postal, plus de télégraphe, plus de nouvelles ni de l'intérieur ni de l'extérieur, plus de charbon pour les usines, d'où arrêt forcé des machines, augmentation du prix des denrées, doublé en deux jours, mécontentement général.

En ville, il n'y a plus de levure et le pain que l'on mange, lourd et bigre, est détestable.

Il ne s'agit pas pour le moment de revendications économiques, c'est une grève politique qui éclate pour forcer le gouvernement à accorder une nouvelle constitution.

Les tramways de l'usine vont arrêter demain, l'électricité ne marche plus depuis mardi, les hauts fourneaux s'éteindront quelques jours après.

Vendredi.

Au moment où je commençais cette lettre, je me doutais bien peu de la gravité de la situation. Elle s'est brusquement déclarée effrayante.

Mercredi, à 6 heures du matin, on a reçu le manifeste annonçant que la Constitution était accordée.

Aussitôt des ouvriers se sont rendus au bureau : ils y ont pris le portrait de l'empereur, puis des drapeaux dans les magasins et se sont mis à parcourir toutes les divisions en forçant les ouvriers à abandonner le travail.

Successivement les ateliers, les trains à vapeur, les tramways, les hauts-fourneaux ont été évacués.

Nous avions une centaine dans le four, nous l'avons rapidement terminée et en vingt minutes il ne restait plus un ouvrier occupé dans l'usine.

Les manifestants se sont rendus en ville où ils ont rencontré un groupe de Juifs qui avaient déployé un drapeau rouge. Aussitôt les Russes se sont précipités sur les Juifs et les ont tués et toute la Juiverie a passé à l'ennemi.

Hier jeudi, les hommes de l'artillerie et des hauts fourneaux sont venus pour commencer le travail. Quelques instants après une bande d'énergumènes défonçait la porte et chassait le personnel russe avec menace de mettre à mort les ouvriers s'ils travaillaient.

Ils se sont rétrogrés dans une plaine qui se trouve en face de l'usine, ils ont choisi des délégués et les ont envoyés porter leurs désidérata à la direction. Ils sont des exigences impossibles à satisfaire : 8 heures de travail, 100 % d'augmentation, plus de travail le dimanche, une salle de bains pour les femmes, une école, etc., il y a quinze chapitres.

C'est aujourd'hui que la direction doit donner la réponse. Nous ne savons ce qui advientra.

Vendredi (matin).

La direction n'avant pas accepté les réclamations d'ouvriers, a remis aux délégués une réponse catégorique. Ceci a fait toutes les brutes.

Cette communication a été accueillie par des hurlements et des sifflets. Puis il se sont précipités vers l'usine, ont défoncé les portes, avaient les étouffés, des gamins brisent les fenêtres.

Tous les étrangers, Français, Belges, Lituaniens, se rassemblent pour défendre la boutique. On nous a, jusqu'à présent, refusé la troupe. Il est minuit. Je suis désigné pour faire partie de la patrouille qui doit chercher de 4 h. à 9 h.

Nous sommes tous armés comme en temps de guerre et organisés militairement. Trente hommes, c'est peu... mais, vive l'ordre qu'on a aux salaires à défendre, ça est fort.

Samedi matin.

Je suis à dix plus calme que nous le craignions. Nous avons reçu 50 cosaques à cheval. Ce renfort nous rassure. Les ouvriers russes envoient de nouveau leurs délégués à la direction. La réponse ne sera donnée que demain dimanche, après-midi.

Dimanche soir.

La direction a fait quelques concessions : réglementation des salaires, salle de bains, école, etc... Après un long discours prononcé par un ouvrier, pour faire comprendre aux ouvriers ce que c'est que la Constitution et la Liberté, un grand calme s'est produit, puis des acclamations ont retenti, et les ouvriers ont décidé la reprise du travail pour demain matin.

Je suis à l'usine avec le sous-ingénieur et un ouvrier, nous préparons le gazogène pour mettre les gaz sur fours à 11 h. Les directeurs sont venus voir si tout était prêt.

Lundi matin.

Tous les ouvriers ont repris le travail ce matin.

L'usine est gardée par les Cosaques. On croit la venue des grévistes de Rostoff. A Taganrog, tout est calme aujourd'hui.

Je crois que la situation actuelle en Russie contribuera beaucoup à faire partir les employés étrangers et leurs familles à cause des menaces de grève générale et des dangers que nous courons dans ce pays en Révolution.

La nouvelle « Marseillaise »

Un journal a ouvert un concours pour doter de nouvelles paroles la *Marseillaise*. Il est, en effet, un peu comique de penser que nous accueillons ces hôtes en les obligeant de venir arracher de nos bras

Nos fils, nos compagnes,

et en les menaçant d'arroser nos sillons de leur

sang impur

Pierre Mille, qui a beaucoup d'esprit, propose cette nouvelle version :

Entrez le chasseur bien douce
Que ne pleure que pour vous plaire,
Elle est discrète, elle est légère,
Un frisson d'eau sur de la mousse 1914
Leonard pilla la campagne :
Je n'ai rien que pas d'un jour plus vieux !
Il est égorgé ma compagne :
Il bien, tout franchement, tant mieux !

Quand on va-t-à la guerre, on peut prendre un [bobo,
Allons, voyons, réfléchissons ! Chacun n'a que [un peau

Avant d'entrer dans la carrière,
Soyez prudent et réservé.
Ne parlez jamais pour la guerre
Seul consulter Monsieur Hervé (bis).
Ne risquez rien : il faut bien vivre.
Le franc-archer de Bagnolet
Nous a montré la route à suivre :
Villon, mes enfants, s'il vous plaît !

Quand on va-t-à la guerre, on peut prendre un [bobo,
Allons, voyons, réfléchissons ! Chacun n'a que [un peau.

Le « franc-archer de Bagnolet » est celui dont Villon nous a raconté la fuite devant un mannequin de paille.

Il est évident que pour partir en campagne, on serait un peu idyllique. Mais alors, il resterait notre chant de l'*Internationale* qui accompagnait M. Combes, le président André et M. Bertaux dans tous leurs déplacements :

Appliquons le grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs
S'ils s'obstinent, ces canonnades,
À faire du sang des bons,
Ce chant vaudrait que nos ballets
Sont pour nos propres généraux !

HYGIÈNE

Le meilleur de nos biens à tous, tout que nous sommes, est la santé. Sans elle, ni vigueur au travail, ni belle humeur.

Bonne ou mauvaise notre santé allège ou augmente les charges de la Mutualité. La force de chacun n'assure-t-elle pas la puissance de tous ; les risques de chacun ne diminuent-ils pas la richesse de tous ?

Notre moitié vaut ce que valent les soins que nous mettons à la conserver ; combien pourtant de contremaîtres, de mécaniciens et d'employés prennent moins de soins d'eux-mêmes que des machines et des animaux dont la conduite et l'alimentation leur sont confiées.

Mutualistes et mutualités sont intéressés à ce que tous, ouvriers, artisans, employés, nous nous entretenions en santé, ce à quoi ils réussiront par des pratiques d'hygiène : par la propreté ; par la salubrité ; — par la sobriété.

Propreté. — Usons le plus possible de bains, de bains-douches ; chaque jour, bain de pieds et toilette intime ; savonnage des mains avant les repas. Que les ménagères ne craignent pas leur peine, nous donnent deux fois par semaine du linge bien.

Salubrité. — Dans l'équilibre de notre budget, que les économies ne portent pas sur le loyer. Les logements insalubres, c'est-à-dire les logements sombres, malpropres, non aérés, surpeuplés, sont l'occasion de plus de la moitié des maladies.

Choisissons notre logement exposé au levant ou au midi ; ne prenant jour ni sur les courettes, ni sur les cours-puits. L'air et la lumière y entreront à flots : là où l'air n'entre pas, l'homme respire du poison ; là où *le soleil ne se montre pas, entre le médecin.*

N'encombrons notre logis ni de meubles, ni de tentures : encore moins de plantes et d'animaux.

Chaque jour, à la serpillière mouillée, lavons le sol, dallé, parquet ou recouvert de linoléum.

Récemment sont les murs que les revêtus de papiers, rien n'étant plus propre, plus pratique et moins onéreux que des badigeonnages à la chaux renouvelables plusieurs fois l'an.

Veillons à ce que les cabinets d'aisances soient aérés, pourvus de lumière et d'eau, conditions indispensables pour leur propreté.

Prêtons attention aux moindres indispositions. Puisque notre capital santé est le meilleur de ce que nous possédons, autant de maladies, autant d'hypothèques prises sur notre fortune.

Veillons sur nos indispositions pour qu'elles ne deviennent pas maladies. Tant pour nous que pour notre entourage, sachons compter : avec les affections des intestins, avec les affections des organes sexuels, avec les affections des bronches et du poumon, partout si fréquentes.

Au moindre malaise, à la moindre fièvre, faisons nous, d'abord examiner par notre médecin. Alinous qu'il nous conseille : pour qu'il nous évaque en hygiène, pour qu'il nous apprenne à nous remettre et à nous maintenir en santé.

Toujours, et tout de suite, recourons à notre médecin au lieu de prendre les remèdes à la mode, ou de suivre les médications vantées par le réclame.

Combien d'indigestions, de catarrhes ; combien plus encore de rhumes qui, traités dès le début, ne seraient pas devenus des maladies ? Combien de soi disant grippes, combien de soi disant bronchites, devenues des phtisies, installées au foyer conjugal, qu'un avertissement médical eût pu prévoir ?

Souffrants ou malades, n'habitons pas le chambre, encore moins le lit des gens bien portants.

Bien portants ou souffrants, ne crachons jamais ailleurs que dans un crachoir, dont le contenu sera jeté dans les cabinets d'aisances.

Sobriété. — N'abusons de rien. Pas de travail supplémentaire qui, la journée bien remplie, serait autant de pris sur le repos, aussi indispensable à l'homme qu'aux ceux machines. Les jours fériés, ou commettons pas la faute de longues courses, [illegible] fatigantes qui nous ramènent fourbu, mal en train à l'atelier, au comptoir, au magasin.

Mieux vaudrait pour nous n'avoir pas de dimanches, s'ils devaient ajouter l'éreintement de sports inopportuns aux besognes de la semaine. Au lieu de nourrir les champs, [illegible], cultivons des jardins proches à nos logis, recueillent ainsi, avec la femme et les enfants, les bienfaits et la joie du plein air.

Pour équilibrer notre budget, soyons regardant à autre chose qu'à notre nourriture. Soyons soucieux, avant tout, d'alimentation saine dans laquelle le laitage, les œufs, les légumes, le poisson frais, les farineux, le riz, le pain, les fruits cuits, le sucre, doivent tenir plus de place que la viande.

Prenons l'habitude de ne pas boire à jeun ; pas de vins purs encore moins d'alcools, et surtout pas d'apéritifs, ceux-ci s'annoncent-ils sous l'étiquette de boissons hygiéniques, de breuvages toniques.

Il n'est des boissons comme des hampignons : certains sont comestibles, d'autres vénéneux ; les alcools, eux aussi, sont toxiques. Même considéré comme aliment, l'alcool est détestable ; il fait du mal au buveur et coûte très cher ; c'est la plus nuisible des boissons.

Si le vin naturel, bu aux repas, coupé d'eau, fait partie d'une alimentation saine et confortable, l'usage des liqueurs et de [illegible] vie nous expose à devenir alcooliques, et cela sans avoir jamais été ivres. Chaque jour, avec l'alcool, le poison coule dans toutes nos veines, nous expose, nous et nos enfants, à toutes sortes de déchéances : déchéance de l'intelligence, déchéance de la volonté, déchéance du corps ; déchéances si marquées que la fluxion de poitrine, l'érysipèle, la grippe, le rhumatisme sont mortels aux buveurs ; que la rougeole est plus souvent fatale aux fils d'alcooliques ; déchéances et certaines que, par elles, tant d'artisans, d'ouvriers et d'employés deviennent, eux et leurs enfants, le proie de la contagion tuberculeuse.

Jamais on ne saurait trop dire pour combien du malheureux buveur l'alcool a *fait le lit de la tuberculose*.

Professeur L. Landouzy,
de l'Académie de Médecine.
(*Comité d'Hygiène de l'Alliance Sociale*)

REVUES

LE CORRESPONDANT
Bi-mensuel, 31, rue St-Guillaume Paris.
Un an, 25 fr. ; Six mois, 13 fr.

Sommaire du 25 Décembre 1905. — La Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Les héros oubliés de notre épopée coloniale, Cardinal Perraud. — Les institutions parlementaires de l'empire allemand, R. Wetterlé. — La fable éolithique, A. de Lapparent. — Journées tragiques à Lyon (1870 1871), Louis Andrieux. — Le phare, Paul Bourget. — Retour du cachemire ; A travers l'empire russe, de Kashgar à Varsovie, Prince Louis d'Orléans. — La « Maison de Victor Hugo » ; Autrefois et aujourd'hui, Louis Arnould. — Le Nuel de Mme Alphonsine, Champol. — Livres d'étrennes. — Les œuvres et les hommes, Edouard Trogan. — Chronique politique, Auguste Boucher. — Bulletin bibliographique.

Le Journal des Sciences Médicales de Lille, par un groupe de professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie, 56, rue du Port, à Lille. — Abonnement : 14 fr. par an.

Sommaire du 23 décembre. — Travaux originaux : Essai sur la pathologie du système nerveux, par M. le docteur Briquet (d'Armentières) — Note clinique : Tumeur pédiculée de la muqueuse de la voûte du palais Extirpation. Particularités histologiques intéressantes, par M. Lucien Féré. — Société des Sciences médicales de Lille : Séance du 13 décembre 1905. — Revue des congrès : Congrès international de la tuberculose. — Carnet du journal : Soutenance de thèse et thèses récompensées. — Bulletin hebdomadaire du bureau d'hygiène.

La Revue Mame, paraissant tous les dimanches. Le numéro, 15 centimes ; abonnements, France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. — 7, rue de Mézières, Paris.

Sommaire du 24 décembre 1905. — La marche à l'étoile, Georges Toudouze. — Conte de Noël : La bague, Champol. — Robert Houdin, Robert Houdin. — L'art japonais du Grand Palais, Léo Claretie. — Causerie, Raoul Narsy. — Au pays des pyramides (suite), le R. P. Cheulard, des Missions africaines. — Noire concurrence. — Çà et là. — Histoire de la reine de Bohême et de ses sept châteaux (suite), Charles Foley. — Illustrations d'après G. Dutriac, des reproductions photographiques, etc.

Sommaire du 31 décembre 1905. — Le duo de Nemours, par René Bazin. — A nos lecteurs. — Une illustre famille : Les polichinelles, par Henri d'Almeras. — Conte de Noël : La bague (suite et fin), par Champol. — Le fox terrier, par Vimar. — Chronique sportive, par André Beauseigle. — Chronique littéraire, par Henri Guerlin. — Au pays des pyramides (suite), par le R. P. Cheulard, des Missions africaines. — Photographie : Le développement des négatifs, par Albert Reyner. — Çà et là. — Histoire de la reine de Bohême et de ses sept châteaux (suite), par Charles Foley. — Illustrations d'après Raffet, Bouhart, Charlet, Vimar, G. Dutriac, des reproductions photographiques, etc.

Etudes, Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. Bi-mensuelle Abonnements : un an, 25 fr. ; six mois, 13 fr. Victor Retaux, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du 20 décembre. — Les Catholiques français et le droit commun. La objections, Gaston Sortais. — Pourquoi l'épiscopat n'est trouvé faible en face de Napoléon, Paul Dudon. — Réconciliation du dogme et de la pensée moderne. A propos de Newman et de ses disciples, Stéphane Hersul. — Le littérature belge. III. Quelques défauts, Joseph Boubée. — Pour l'*Le on Populaire*, Henri Chérot. — Bulletin mites, Clémentin Chevalier. — Bulletin d'économie sociale, Charles Antoine. — Revue des livres. — Événements de la quinzaine. — Table du tome 105. — Tables de l'année 1905.

L'action populaire Reims, 43, rue de Venise. — Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte. — En vente dans les principales Librairies.

L'exemplaire : **0,25 centimes** *franco*
L'abonnement à la 4e série en cours de publication (Nos 73 à 96) : 5 francs. *Conditions de faveur pour la propagande.*

N° 93. — Ch. Cleverie. — *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie* — Type d'un bureau de placement administrativement organisé ; joignez à cela : cours professionnels, caisse de prêts gratuite, fraternité commerciale et industrielle, restaurant, villégiature syndicale, démarches auprès des Pouvoirs publics, etc., etc. et vous ne serez pas surpris d'apprendre que le lieu de s'arrêter, ses progrès prospèrent de jour au jour.

N° 94. — Louis Rivière. — *Le Bien de Famille.* — Étude approfondie du Bien de Famille à l'Etranger : Etats-Unis, Angleterre, Danemark, Allemagne, Italie et Belgique. Son passé et son avenir en France. Propositions de MM. le comte de Mun, Jules Siegfried, Lévellié, G.-A. Hubbard et l'abbé Lemire. — Critique de ces projets. — Le Bien de Familia pendant la septième législature et projet du gouvernement. — Cette étude est une synthèse d'une grande valeur documentaire.

« **Le Fléau du Siècle** » journal mensuel illustré. — Abonnement 2 fr. par an.

Sommaire du 15 Décembre 1905. — Réponse à une critique, R. Desbois. — Bien amusé ! Max. — Exposition antialcoolique de Buda Pesth, Dr Legrain. — A la jeunesse, Abbé Alexandre. — Bibliographie, La Rédaction. — Table analytique des matières, La Rédaction. — Gravure : L'étudiant noceur.

L'Éducation Chrétienne, 7, rue de Médicis, 7, Paris (6e arr), Abonnements : 6 fr. ; avec le supplément bi-mensuel 10 francs.

Sommaire du 23 décembre :
Éducation. Pédagogie.
Revue.
Enseignement Exercices scolaires : Religion : P. Pouy ; Grammaire et Orthographe, L. C. F. Delcroix ; Arithmétique, G. Bovier-Lapierre ; Composition française : Sujets et développements ; Lecture et récitation : La prière de Noël, Arsène Vermenouze. — Le bilan géographique pour 1905 : Asie, A. M. G. — Économie domestique.

Préparation aux examens. — Certificat d'aptitude pédagogique : Correction d'un devoir d'élève.

Examens et Concours : Certificat d'études primaires ; Brevet élémentaire ; Brevet supérieur, G. Bovier-Lapierre.

Sujets de rédaction pour le certificat d'études, le brevet élémentaire, le brevet supérieur et le certificat d'aptitude pédagogique.

Jurisprudence : Conseil supérieur de l'instruction publique.

Chronique de la semaine.

BIBLIOGRAPHIE

Les jours de cristal, par Mme Julie Lavergne. 1 volume in 12, broché : 3 fr. 50 — Librairie A. Taffin Lefort, imprimeur-éditeur, Paris, 11, rue de Savoie ; Lille, 24, rue Charles de Muyssart. En vente chez tous les libraires.

A la clarté sereine de ces jours d'automne que Madame de Sévigné appelait des « jours de cristal », Madame Julie Lavergne, rivale en belles lettres de l'illustre marquise, composa ce recueil de contes et légendes que nous signalons au lecteur avide d'échapper un instant aux tristesses de l'heure présente et de retremper son esprit dans la vraie tradition française exprimée dans le plus pur langage.

La publication de ce nouveau volume est la suite de la reconstitution des œuvres complètes du charmant auteur des *Neiges d'antan*, des *Légendes de Trianon* et de tant d'autres écrits qui ont eu de particulier que, pouvant être mis entre toutes les mains, ils répondent aux besoins intellectuels de tous les âges.

« Ami lecteur, nous dit dans sa préface l'auteur des *Jours de cristal*, ne cherchez dans ces pages ni les fuites chimères du printemps, ni les ardeurs orageuses de l'été. Laissant peindre à d'autres la saison des tempêtes et les chaudes journées de la moisson, je veux que mes courts récits, lus entre le crépuscule du matin et le crépuscule du soir, ressemblent à ces jours de cristal où le soleil est si doux et le soir vient si vite, que qui voyage ou songe à travailler l'oublie, et, marchant d'un pas alerte et joyeux, va s'enlvrant d'air pur, de lumière et d'espérance. »

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 20 décembre
Présidence de M. Sée, vice-président

L'ESCROQUERIE AU TÉLÉGRAMME

Armand Coutamin, employé de commerce de Roubaix, malgré son jeune âge, 18 ans, est déjà d'un être à son coup d'essai. Il a déjà trois condamnations pour abus de confiance ou escroquerie.

Les aventures qui l'amènent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel démontrent une véritable absence de sens moral.

Coutamin était employé chez MM. Alfred Motte et Cie, au mois d'août. Coutamin a qui le travail n'est pas précisément agréable, quitte son patron et se met à voyager menant partout très joyeusement la vie.

Il avait emporté 10 fr. de Roubaix. On pense bien que cette modeste fortune fondit bien vite et Coutamin ne trouva sans le sou. Il était alors à Arras.

Il imagina, pour se procurer de l'argent, un moyen bien simple. Il écrivit à un négociant de Roubaix, M. Benoit Willot. Il demandait 200 fr. par mandat télégraphique et signait du nom de l'associé du négociant, qui habite Arras, un nommé Desgranges.

M. Willot envoya immédiatement les 200 francs.

Coutamin se rendit alors, selon son expression, faire la noce à Epernay. Bientôt à court d'argent, il recommença le coup qui lui avait si bien réussi. Il envoya un télégramme à Mlle Maxton. Le télégramme signé du nom du frère de la demoiselle demandait 200 fr. d'urgence. Mlle Maxton se mêla et écrivit à son frère. Le coup était raté.

Coutamin télégraphie alors à la sœur d'un directeur de tissage de Roubaix, Mme Ferré qui habite Neuville, Séparément 100 francs, fr. d'urgence. Les deux lettres étaient présentes ! Le télégramme naturellement était signé du nom du directeur du tissage. Mme Ferré tomba dans le panneau et envoya les 200 fr.

Quelque temps après, nouvelle tentative vis-à-vis de M. Desplanty, confiseur à Cambrai. Le coup échoua.

C'est alors que sont les nombreuses plaintes déposées contre lui, Coutamin fut arrêté.

Le prévenu promet de se mettre à travailler. Voilà une promesse qui semble peu sérieuse.

Le tribunal, justement sévère, inflige à Coutamin 1 an et un jour de prison.

UN ACTE DE SAUVAGERIE

Adolphe Bataille, 18 ans, et Jean-Baptiste Tronchiau, 20 ans, sont deux jeunes vauriens, sans aucun métier, vivant que de fraude. Le 6 décembre, après avoir passé la soirée à boire, ils sortaient d'un cabaret de Lys, dans un état d'ivresse avancé.

Ils rencontrèrent un passant, allant à Saint-Briest, rentrer à Lys-lès-Lannoy, qu'ils se mirent à injurier grossièrement. Briest, répondit un peu brusquement. Les deux jeunes gens se jetèrent sur lui et Bataille lui porta, près de l'œil, un violent coup de couteau.

Briest n'est pas encore rétabli.

Bataille est condamné à un an de prison. Tronchiau a un mois.

LES ÉCUMEURS DE LA ROUTE

Auguste Eudeline, 20 ans, Henri Coudrod, 20 ans, Henri Decampe, 20 ans, Emile Devoghel, 20 ans, et Louis Petit, 21 ans, sont cinq vagabonds vivant de maraude et de rapines. Tous ont leur casier judiciaire émaillé de diverses condamnations.

Ils sont poursuivis pour vagabondage et vol. Ils ont, il y a quelques semaines, dévalisé un cabaret de Saint André, le cabaret de M. Willay, y dérobant une quantité d'objets mobiliers pour 60 fr. environ. Ils ont, d'autre part, dévalisé divers jardins de la banlieue de Lille.

Tous les prévenus sont condamnés à 6 mois de prison.

UN VOL DU GAMINERIE

Le jeune Guillaume Mot, 14 ans, en compagnie d'un jeune camarade, a été surpris dévissant les becs de gaz de la bonne ville de Lille. Le fait n'est pas unique.

Les gamins agissent déjà opéré plusieurs jours et vendu une certaine quantité de becs. La Compagnie des Wasmes a subi un préjudice d'environ 60 fr. Le jeune Motte est remis à sa mère.

AFFAIRES DIVERSES

Jules Deschamps, 77 ans, tisserand à Roubaix, qui faisait le courtage de bière pour un brasseur de Lys-les-Lannoy, M. Bayart, a conservé 10 francs prix d'une roulette touchée pour le compte de son patron. — 24 heures de prison.

Marie Vanhoutegheem, 16 ans, soignonne à Roubaix, rue de Flandre, 5 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende pour fraude de 18 kil. d'allumettes, le 27 décembre, vers 5 h. 1/2 du matin, place Grimonprez, à Wattrelos.

Pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, 15 jours de prison à Edouard Devos.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, 40 jours à Marie Cornelis, 45 ans, ménagère ; 15 jours à Camille Valdeuigh.

Six jours de prison et 5 francs d'amende à Henri Verner, pour rébellion et ivresse.

25 francs d'amende à Camille Schoujans, pour exerce à agents.

Tribunal correctionnel d'Hazebrouck

Tryoen Jules, 26 ans, journalier à Morbecque, un mois pour chasse sans permis la nuit et coups et blessures aux gardes.

Debacker Octave, 19 ans, journalier à Houtkerque, six jours avec sursis pour contrebande.

Bauw Elie, 16 ans, journalier à Bailleul, huit jours avec sursis pour coups et blessures.

Facis Noël, 25 ans, blanchisseur à Steenwerck, 16 francs avec sursis pour chasse sans permis.

Vasseur Henri, 21 ans, grémeur à Nieppe, 16 francs pour destruction de petits oiseaux.

Vasseur François, 22 ans, sans profession à Armentières, 1 an pour vols.

Vasseur Auguste, 21 ans, actuellement soldat au 2e régiment de cuirassiers à Reims, 1 an pour vols.

Basin Ernest, 29 ans, à mois pour tentatives d'escroquerie.

Tavin Alfred, 44 ans, colporteur, 4 mois pour vol.

Ernotz Frédéric, 42 ans, terrassier, 60 jours pour infraction à un arrêté d'expulsion et vagabondage.

Pontier Gustave, 48 ans, teinturier, 10 jours pour vagabondage.

Villain Gustave, 28 ans, 1 mois pour vagabondage.

DOCUMENTS
du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

D'un acte passé devant Me Pastelin, notaire à Lille, les 5 et 6 décembre 1905, il a été formé une société en nom collectif, sous la raison sociale : « Louis COLLIN et ses fils », ayant pour objet commerce, transports, terrassements, etc. Le siège social est à Lille, boulevard Victor Hugo, 177 ; durée, vingt ans ; capital, 140.000 francs.

D'un acte passé devant Me Charrier, notaire à Paris, le 6 décembre 1905, il est formé une société en commandite simple, sous la raison sociale : « DESAYNET Frères, JASPAR et Cie », et sous la signature sociale : « DESAYNET et Cie », pour le commerce de toutes les marchandises se traitant en Bourse de Paris. Le siège est à Paris, rue du Louvre, 14 ; durée, quinze ans ; capital, 715.000 francs.

Par acte sous seing privé, en date du 29 novembre 1905, la Société générale des Pompes Grandi : « ROUSSEL-DUPONCHELLE et Cie », en dissolution à partir du 1er octobre 1905. La liquidation est terminée.

Par acte sous seing privé, en date du 15 décembre 1905, il est formé une société en nom collectif, sous la raison de « Agence Pharmaceutique du Nord », et la signature sociale « A. GRAS et BIALAIS », pour droguerie et produits chimiques. Le siège est à Lille, 16, rue du Court-Debout ; durée, six ans ; capital, 10.000 francs.

RÉUNIONS
de liquidations judiciaires et de faillites

Le 2 janvier 1906, à deux heures et demie, nomination du liquidateur définitif de dame Louis MULLIE BOURGINE, lingère à Lille. — Juge commissaire, M. Houtcut ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 2 janvier 1906, à deux heures, concordat de M. Emile ROUSSEAU, serrurier à Lille. — Juge commissaire, M. Vaillant ; liquidateur, M. Tiprez.

Le 5 janvier 1906, à deux heures et demie, nomination du syndic de l'Union Ouvrière COTONNIÈRE, négociant à La Madeleine. — Juge commissaire, M. Nuytten ; syndic, M. Tiprez.

Le 5 janvier 1906, à deux heures et demie, nomination du syndic de l'Union Ouvrière COTONNIÈRE, négociant à La Madeleine. — Juge commissaire, M. Nuytten ; syndic, M. Tiprez.

Le 26 décembre 1905, le tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Max de DANJOU, chapelierie, à Armentières. — Juge-commissaire, M. Crépy ; syndic, M. Tiprez.

Le 26 décembre 1905, le tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Auguste RENAUT, fabricant de lits en fer, à Lambersart. — Juge commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Tiprez.

Le 26 décembre 1905, le tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Gustave VANAERDE, ex-cabaretier à Lille. — Juge commissaire, M. Nuytten ; syndic, M. Obers.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part des Messes anniversaires qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de La Madeleine, à Lille, le mercredi 6 janvier 1906, pendant toute la matinée, et de l'Obit solennel qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à six heures et demie), pour le repos de l'âme de Mademoiselle

GABRIELLE-ALEXANDRINE-CAROLINE MARIE
BERNARD

pieusement décédée à Lille, le 29 décembre 1905, à l'âge de cinquante-neuf ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Gérant de la Famille 1,95—3780

Ne faites pas de cadeaux avant d'avoir visité la fabrique de porte-feuilles, porte-cigares, porte-monnaie, etc., MOYEZ Père, Lille.

Précieux souvenirs religieux
Envoie en échange de timbres-poste chitrés, recueillis pour Œuvres de vieillards incurables et enfants pauvres. Demander les renseignements à Mr l'abbé P.-E. Bertet, à Delle (Terr de Belfort).

PAR LES TEMPS FROIDS & HUMIDES
Ne consommez d'autre apéritif que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec le MEILLEUR QUINQUINA et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants.
C'est d'ailleurs le SEUL APÉRITIF qui soit généralement recommandé par les MÉDECINS aux hommes, dames et enfants.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires
— *Exiger l'étiquette sur la bouteille* —

Employez pour vos cheveux le SOYEUX GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :
1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, 20, rue Esquermoise.*

sa petite-fille, a lui fait porter le poids de sa rancune bilieuse... » Il ne veut pas même de sa filiale compassion :

« Ne dis pas, pauvre grand-père ! C'est toi qui es privé de tout ! C'est parce que tu te revanche de ton souvenir que je suis délaissé à présent. Je suis dans la [illegible] comme un hérisson de robut !... »

Et la pénitente Danielle s'indigne la tête.

Mais il nous tarde de retrouver Pascale et d'aborder l'épisode principal du roman ; la cruelle leçon à tirer de la crise sociale où nous nous débattons.

Pascale est la fille d'un Canut Lyonnais ouvrier dans la soie, un artiste, à vrai dire, qui mourra sur son métier, sur son chef d'œuvre tout prêt d'être achevé. Elle est depuis trois ans, orpheline de sa mère, « elle pas belle, mais jolie, avec ses cheveux d'or bleuté cendré, mêlé de bruns, ses yeux bleuis aussi, tout pleins d'or vif et que toute parula ovivait encore... Sou aex un peu court : « Arrêtons-nous » à la mâchoire un peu forte ».

Elle souffre d'une extrême sensibilité... Elle se consoit, et c'est dit, un jour : « Je me perdrai, peut-être dans le monde, plus qu'une autre. J'aurai besoin d'un abri. »

Et quand elle se fut décidée pour la vie religieuse, le 8 décembre, jour de la fête si belle et si populaire à Lyon, de la Vierge Immaculée, elle eut, au matin, un battement de cœur si violent qu'elle s'appuya contre le fer de son lit, une main posée sur sa poitrine. « Dieu, mon Dieu, qu'il faut que je dise à mon père, murmura-t-elle. »

Rien de plus réel dans une âme impressionnable à l'excès.

C'était l'occasion de nous peindre le pèlerinage annuel à Fourvières des Lyonnais. M. René Bazin s'y a pas manqué.

« Bientôt la grosse cloche de la montagne de Fourvières, celle de la tour du Sud-Est, lancée à toute volée, salua les premiers pèlerins apparus devant la basilique.

Ils montaient, tête nue, récitant toute la largeur de la rue, presque tout réciter le chapelet. Le chemin les versait contre le mur de l'Eglise ; ils tournaient à droite, et la colonne avec son bruit de pas et de cantiques, lentement s'engageait dans le cloître de l'ancienne chapelle et entrait par là, dans la basilique neuve, selon l'ordre prescrit. C'était tout Lyon qui montait : les hommes des usines, des magasins, des bureaux, des chantiers, les rétiers, les gaufrés, incessant les uns aux autres et confondus... Et le bourdon allongeait sa grande voix au-dessus des bruits de la cité, vague triomphale, roulant sur les fumées, perçant les brumes, dépassant à bien des milliers de mètres en avant, en arrière, sur le plateau des Dombes, sur la plaine du Rhône... »

Mais le secret de Pascale ? « La foule s'écoulait, l'église était presque déserte, a quand la jeune fille, lentement, leva la main, et le mit sur l'épaule de son père.

— Qu'as tu à me dire ?

— Père, je vous parle ici, parce que Dieu est plus près de nous.

Elle voulait la préparer. Elle n'eut plus de force contre son secret. Il renverra toutes les barrières ; il s'échappa :

— Pardonnez-moi, je veux être religieuse !

— Religieuse ? Qu'est-ce que tu dis-là ? Alors, c'est tout à fait vrai ? Tu veux...?

Elle fit signe que oui, craintivement.

A son grand étonnement, Pascale ne le vit ni chanceler, ni se raidir, mais se redresser seulement un peu, du rôté du tabernacle, et répondre non pas à elle mais à celui qui avait parlé par les lèvres de Pascale.

— Oh ! mon Dieu, est-ce possible ? Je ne m'y attendais pas ! Religieuse ! ma fille !

Est-ce pour soigner les malades dans les hospices de Lyon que tu me quitteras, Pascale ?

— Non, papa, j'irai chez les Sœurs de Sainte-Hildegarde.

— Elevez des ecoches ?

Sa voix répondit très bas le long du pilier :

— Faire mon salut.

Tous deux ils restèrent silencieux, le temps de dire un *Ave Maria*

Enfin, des yeux de l'homme, deux larmes tombèrent, mais le visage ne s'attrista point. Une joie au contraire, y grandit, et l'âme y parut toute contente pour obéir. Il fut cependant un bien moment sans pouvoir parler. Puis il dit, tourné vers le haut de l'Eglise : « Je ne te disputerai pas au bon Dieu, Pascale, tu iras où tu veux. »

C'est le sublime dans la parfaite simplicité. Et le peintre n'est pas moins sublime qui a senti aussi vivement que le père.

Pascale devenue religieuse, sa faiblesse abritée, entre ses quatre Sœurs, ses compagnes, quatre murailles dans la vertu, d'une fermeté inébranlable, Pascale s'ouvre et fleurit, comme la sensitive ; elle répand, autour d'elle, un charme auquel aucune âme ne saurait se soustraire, pas même les petites filles qu'elle gouverne, soumises à sa douceur, malgré leur naturelle malice. Elle en est adorée. Elle part pour l'asile ses sanglotantes. Elle reçoit l'hospitalité près de Rhône, à Montauri, chez la veuve Prayou, une [illegible] percale, dont la fils est un magnifique Provençal, à la superbe encolure, leste comme un chamois, galant à l'occasion, et le fleur du Mimosa à la boutonnière, vif et prompt à la repartie et capricieux. C'est la t